



le CTT Fonteny-Genappe

Matricule : BBW 338

organise son

16^{ème} Critérium série B le dimanche 22 mars 2020

Au Complexe Sportif de Genappe

rue Couture Mathy, 5 (accès via la rue de Bruxelles) - 1470 Genappe



Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la fédération royale (FRBTT)
ou à une autre fédération reconnue par l'ITTF.

Il est autorisé sous le n° TRBBW09

➤ **Séries et horaire :**

09h00 : Messieurs D
10h30 : Messieurs NC
12h00 : Messieurs C
13h00 : Handisport
14h00 : Messieurs E
16h00 : Messieurs B

Bar, terrasse, barbecue sur place,... - Prix aux meilleurs de chaque série !

Inscriptions :

via le site <https://resultats.aftt.be/tournois>

@handisport : via le formulaire d'inscription (voir event sur <http://www.handisport.be/calendrier/>) à renvoyer à Francis Honnay : honnayfrancis@gmail.com)

Date limite : jeudi 19 mars 2020 à 24H00.

- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries : celle de son classement et celle directement supérieure.
- Pour pouvoir s'aligner dans la série supérieure, tout joueur doit aussi s'inscrire dans la série correspondant à son classement.
- **En l'absence de séries dames, celles-ci sont autorisées à prendre part à deux séries messieurs !**

En cas de problème : Beatrice WILLEMS : 0473/54.64.87 - beaswillems@gmail.com

@handisport : Robin SCOUPE : 0499/88.43.66 – robin.scoupe@handisport.be

Droit d'inscription : 7 € pour 1 série et 11 € pour 2 séries (à régler ½ heure avant le début de la série sous peine d'être scratché !).

Attention :

- plus aucune inscription ne sera acceptée le jour de la compétition ;
- toute absence non prévenue sera sanctionnée par une amende de 25 euros en plus du coût de l'inscription ;
- toute absence prévenue au plus tard la veille sera sanctionnée par une amende de 10 euros en plus du coût de l'inscription (sauf en cas de remise d'un certificat médical au secrétariat provincial dans les 48 heures) ;
- tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50 euros.

Règlement :

- le critérium se jouera selon les statuts et règlements de la FRBTT ;
- le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires à son bon déroulement ;
- la date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription ;
- selon les inscriptions, dans chaque série, les joueurs seront répartis dans des **poules de 3, 4 ou 5 joueurs** ;
- **les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final**, lequel se disputera par élimination directe ;
- **@handisport : voir règlement du Challenge Stiga-Dandoy : <http://www.handisport.be/sport/tennis-de-table/>**
- les matches se joueront au meilleur des 5 sets (3 sets gagnants) ;
- il sera fait usage de 21 tables (dont 16 Cornilleau de couleur bleue) et de balles en plastique blanches de la marque Xushaofa ;
- le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol ou de tout autre incident qui pourrait survenir au cours ou du fait de cette organisation ;
- directeur du tournoi : Raphaël Lateur.